

Donk

Eugène LAFONTAINE

Juge de la Cour Supérieure

L'Alcool
peut-il être un Breuvage
?

EXTRAIT

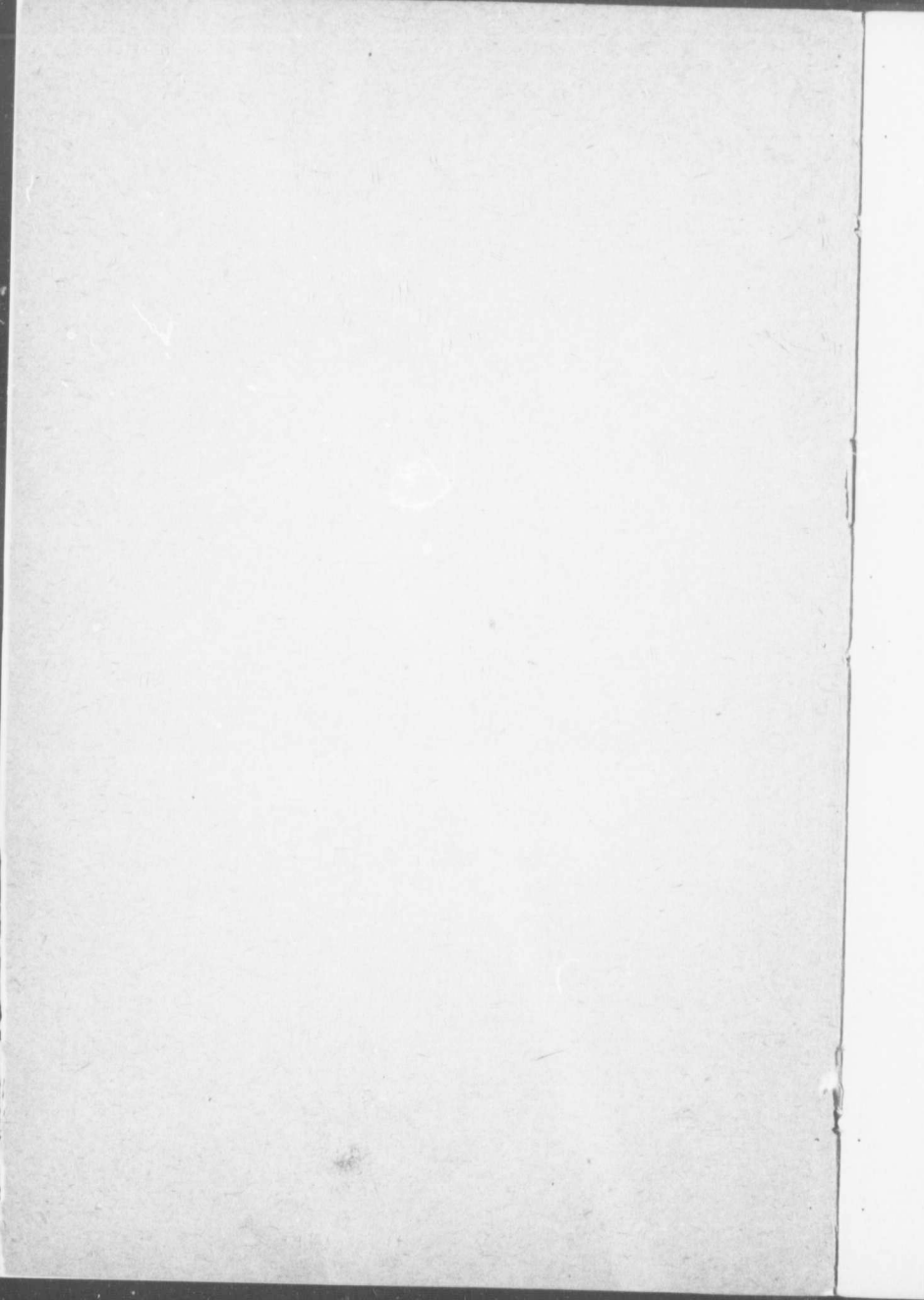
de la

Revue Trimestrielle Canadienne



BUREAUX DE LA REVUE :
274, CÔTE BEAVER HALL
MONTREAL

1918



Eugène LAFONTAINE

Juge de la Cour Supérieure

L'Alcool
peut-il être un Breuvage
?

EXTRAIT

de la

Revue Trimestrielle Canadienne



BUREAUX DE LA REVUE :
274, CÔTE BEAVER HALL
MONTREAL

1918

HV
5061
L34
1918

L'alcool peut-il être un breuvage?

Si nous entendions dire des Orientaux qu'ils boivent ordinairement d'une liqueur qui leur monte à la tête, leur fait perdre la raison, et les fait mourir, nous dirions: cela est barbare.

LA BRUYÈRE

L'alcool de bouche est une vieille connaissance. L'antiquité tout de même ne l'a pas connu, et son usage journalier et habituel, en Europe, ne remonte pas beaucoup plus haut que vers le treizième siècle. Dès les temps les plus reculés les peuples ont connu les vins naturels, les bières et autres boissons plus ou moins alcoolisées. Mais la distillation des grains et autres produits aujourd'hui en usage, qu'une science de plus en plus avertie a inventée pour en tirer de l'alcool, dont l'industrie a fait un breuvage, était ignorée. Tout de même, on connaissait l'esprit de vin, fait avec le raisin ou autres fruits. Mais ce produit était très rare, car il s'obtenait difficilement, et par conséquent il coûtait cher. Aussi on ne s'était pas encore avisé de l'employer comme breuvage. Il était plutôt considéré comme une drogue, et on ne le trouvait que dans les pharmacies.

Vers le treizième siècle des alchimistes qui étaient les savants et les médecins du temps, et qu'on confondait assez souvent avec les sorciers, découvrirent la distillation et trouvèrent le moyen de faire de l'alcool avec le blé, les grains, généralement, et quelques autres substances. Ses inventeurs, Arnauld de Villeneuve, Jean Tiébault et autres savants de ce temps qui, cependant, ne virent dans l'alcool qu'un tonique ou un breuvage et n'avaient pas entrevu l'usage que l'industrie pourrait en faire, crurent faire une découverte merveilleuse pour le bien de l'humanité, et conçurent les plus belles espérances de l'usage de ce produit nouveau, qu'ils désignèrent du nom magnifique d'*eau de vie*, *eau permanente* ou *eau d'or*. Écoutons-les:

“Elle prolonge la vie, dit Arnauld de Villeneuve, et voilà pour-
“quoi elle mérite d'être appelée eau de vie. On doit la conserver

“dans un vase d’or. L’eau-de-vie guérit l’homme du venin, s’il en “boit lui fait avoir bonne haleine, elle purge la poitrine, et l’estomac “refroidit, elle conforte toutes les vertus animales, spécialement, la “mémoire, collyrisée en l’œil, elle guérit les maladies des yeux “quand elles sont nouvelles, elle guérit les yeux farineux et les “paupières inversées, elle guérit les douleurs de ventz . . .

“Enfin, cette eau-de-vie est une eau d’immortalité, puisqu’elle “prolonge les jours, dissipe les humeurs peccantes, ranime le “cœur et entretient la jeunesse.”

De même *Jean Tiébault*, médecin à Dijon, parlant de l’eau-de-vie, dit: “Celle-ci est bonne contre une infinité de maladies froides, “goutte des pieds et leurs douleurs, douleurs de flanes, distillation “du cerveau, bue deux fois le mois, aide beaucoup au mal de dents, “gencives et langue, si on en lave la bouche, fait bien à l’estomac, “qui est plein de pituite, appaise la colique, si on en boit le poids “d’un écu, avec autant de thériaque et deux ou trois doigts de vin.”

L’alcool ainsi pris sous la puissante protection de la science et prôné par elle, favorisé dans son expansion par la sensualité et la passion, mis à bon marché et à la portée de tous par l’industrie, eut dès lors ses entrées libres dans toutes les maisons, mêmes les plus rigides, avec d’autant plus de facilité que leurs gardiens n’avaient pas avertis de ses funestes effets et partageaient la croyance commune, non seulement de son innocuité, mais même de ses bienfaits. Aussi l’alcool se répandit avec une rapidité incroyable et envahit le monde entier en peu d’années. L’erreur alcoolique mise en bouteille devint une vérité universellement reçue

Cependant, les funestes effets de l’alcool prodigué comme boisson, au moyen de combinaisons multiples et sous des couleurs variées qui le plus souvent n’avaient pour objet que d’en masquer la mauvaise qualité et le mauvais goût, ne tardèrent pas à se faire sentir. Ainsi, *Guy Patin*, célèbre médecin du temps, dans son *Traité de la Sobriété*, écrivait: “*L’eau-de-vie* seroit mieux dénommée *l’eau de mort*”. Quelques années plus tard, le célèbre médecin anglais *James*, écrivait aussi: “Il est certain que le 13e et le 14e siècles “ont vu éclore des découvertes surprenantes. Dans ces siècles on “vit apparaître la poudre à canon, la vérole et *l’eau-de-vie*, plus “fatale que les deux premières.”

Mais, à part le clergé qui, au nom de la morale outragée dénonce l’abus des boissons fortes, fulmine contre l’ivrognerie, et de temps à autre, entreprend de ces croisades bienfaisantes qui, pour un temps du moins arrêtent les ravages de l’alcool, permettent aux popula-

tions de se ressaisir et les empêchent de courir à l'abîme, rien ne se fait pour combattre le fléau, sauf quelques rares mais solennelles dénonciations d'une portée assez restreinte, toutefois, telle que celles de beaux esprits et de génies littéraires, comme Milton, Fénelon, La Bruyère ou Shakespeare. "*Vivons et laissons vivre*" était le dicton en pratique, que les meilleurs, même, trouvaient tout naturel, sans s'apercevoir que, sous le prétexte de vivre et de laisser vivre, on perdait les causes de la vie, réalisant ainsi le mot du poète ancien: "propter vitam vitandi perdere causas".

Le mal allait donc son chemin, empirant sans cesse, et semblait sans remède. L'humanité paraissait devoir sombrer dans la pire des fins, la mort par la dégradation physique et morale causée par l'alcool, lorsqu'il y a une trentaine d'années seulement, un grand mouvement d'opinion publique se fit, soudainement, partout et en même temps.

Ce n'est plus la religion et la morale seules qui élèvent la voix, pour rappeler les hommes à un meilleur régime de vie, et font entendre de plus justes notions sur la nature et les effets de l'alcool. Ce sont les savants et, en particulier, les médecins qui avec un noble désintéressement entreprennent de combattre l'erreur formidable et quasi universelle, dont ils avaient été les propagateurs actifs, de la bonté de l'usage des boissons fortes. Ce sont les économistes, les sociologues, les moralistes et les hommes d'État, en un mot, les esprits les plus élevés et les plus désintéressés à la fois, dans tous les pays civilisés, qui se joignent aux savants, comme aux ministres des religions, pour éclairer les intelligences, dissiper les préjugés et former les volontés. En sorte que dans tous les pays, un immense travail se fait autour de l'alcool, son usage et ses effets, et que chacun s'ingénie à trouver les meilleurs remèdes au mal de l'alcoolisme. Partout l'alcool est mis à l'étude; son procès est instruit dans les laboratoires des académies de médecine et les conseils des institutions savantes, dans les tribunes des professeurs et les chaires des églises, dans des congrès nationaux ou locaux, comme ceux qui, dans notre province, ont été tenus à S. Pierre aux Liens et à Québec, et même dans des congrès internationaux, comme ceux de Londres, de Paris, de La Haye et de Milan.

Dans ce procès fait à l'alcool, on vit apparaître les sommités de la science. D'un côté des savants tels que Benedict et Arnold, aux États-Unis, avec une sincérité qui les honore, énoncent, en l'entourant de certaines restrictions toutefois, la proposition nouvelle de l'*alcool aliment*, comme conclusion de leurs recherches commencées

avec une autre pensée, puisqu'ils cherchaient des arguments contre l'usage de l'alcool, et Duclaux, médecin éminent, directeur de l'Institut Pasteur, ainsi que Gauthier, en France, la soutiennent vigieusement.

De l'autre côté des savants d'un égal mérite au moins, et en bien plus grand nombre, tels que Chauveau, Claude Bernard, H. de Varigny, Legris, Triboulet Mathieu et Mignot, avec plusieurs autres savants et médecins éminents de tous les pays, soutiennent, avec preuves et arguments à l'appui, la proposition contraire de l'alcool poison. C'est cette proposition qui a fini par triompher partout, à tel point qu'Atwater lui-même, pour ne pas s'associer à l'usage excessif et déloyal que les partisans du commerce des liqueurs fortes faisaient de sa communication au monde savant, se crut obligé, pour mettre les choses au point, de déclarer que "si l'alcool est un aliment, c'est un mauvais aliment, c'est un détestable aliment." De même M. de Varigny, crut devoir renchérir sur une opinion précédente, en déclarant que l'alcool ne forme pas de trace de réserve; qu'il ne peut pas remplacer les albuminoïdes; qu'il ne saurait remplacer aucun des éléments ternaires, et ajoute: "Il y a trois ans, à la suite des premières expériences d'Atwater et de ses collaborateurs, j'arrivais, à propos de l'alcool, à cette formule: *aliment toxique inférieur, coûteux, n'en pas faire usage*; aujourd'hui je proposerais: *Toxique inférieur, n'en pas faire usage*; présente moins que jamais les caractères d'un aliment." C'est le dernier mot de la science comme de l'expérience.

La théorie de l'alcool *substance nutritive* ne pouvant se soutenir scientifiquement, ses partisans ne voulurent pas se tenir pour battus, et en inventèrent une autre toute aussi fautive, la théorie de l'alcool *aliment d'épargne*, d'après laquelle l'alcool, s'il ne sert pas à la nutrition, aurait au moins quelque utilité, suivant cette nouvelle prétention: "En modérant la dénutrition, en enrayant temporairement l'usure incessante et physiologique de tous les tissus corporels". La science eut vite fait de réfuter cette théorie nouvelle, et de démolir ce dernier refuge du commerce de liqueurs. En effet disent Sérieux et Mathieu, dans leur excellent ouvrage *L'alcool*: "Des recherches les plus modernes il est au contraire permis de conclure que l'action d'épargne attribuée à l'alcool en particulier n'est autre chose qu'un véritable empoisonnement du protoplasma, c'est-à-dire de la matière vivante (Manquat). En effet, si par son action sur les globules rouges du sang et sur les cellules composant nos tissus, l'alcool ralentit les combustions organiques et la désassimi-

“lation, permettant ainsi à la graisse de s’accumuler dans les tissus, “il porte atteinte, par le même moyen, à la constitution des éléments “précisément chargés d’utiliser les substances nutritives. En “d’autres termes, il ménage le combustible, mais il met la machine “hors de service.”

D’ailleurs le bon sens indique suffisamment, que l’alcool étant un poison ne peut pas être un aliment; car qui dit aliment veut dire toute substance propre à la nutrition, et de la même façon, qui dit poison, dit par là même toute substance qui altère ou détruit les fonctions vitales. Or tel est le rôle de l’alcool qui suivant les savants empêche “les globules du sang, véhicules de l’oxygène, agent combu- “rant, de mettre cet oxygène en rapport avec les éléments dynamo- “gènes ou calorigènes (c’est-à-dire, le combustible), qui altère dans “leur constitution, les éléments nobles du cerveau, des nerfs, du “foie, de l’appareil digestif, etc., Il peut aussi tuer rapidement, en “détruisant ceux de ces éléments qui régissent le jeu de notre organis- “me tout entier, les cellules cérébrales, par exemple. (SERIEUX ET MATHIEU: *L’alcool* p. 34). Toutes les boissons alcooliques, dit encore, l’éminent docteur Forel, “sont des poisons, au même titre “que la morphine, l’opium, le haschisch, la cocaïne, etc., On con- “somme les plus faibles en quantité plus grande, voilà la différence”.

La médecine, il est vrai, emploie des poisons avec succès dans plusieurs maladies, mais à des doses précises seulement et à condition d’en surveiller soigneusement les effets. En dehors de ces cas exceptionnels, on ne peut en faire usage impunément, si cet usage doit se répéter. Aussi la conclusion de la science médicale est qu’aucune boisson alcoolique n’est une boisson hygiénique. C’est, entre autres, l’affirmation solennelle de la Société médicale de Montréal, adoptée dans sa séance du 3 Novembre 1912, appuyée par 667 médecins de la Province de Québec, dont on peut dire que les conclusions de la docte association que le lecteur aimera à lire, sont les conclusions des médecins de tous les pays.

“1. La science contemporaine soutient, avec raison et preuves “à l’appui, que l’alcool, poison surtout du foie et du système nerveux, “est, en vérité, une substance dangereuse dont les hommes doivent “absolument s’abstenir.

2. Il n’y a pas de boissons hygiéniques parmi les boissons “alcooliques.

3. “L’usage extrêmement modéré d’une des boissons fermentées “peut ne pas toujours nuire à certains individus, mais n’est jamais “véritablement salulaire.

4. "Pour être en possession aussi complètement que possible, "à tous les instants de notre existence, de nos facultés et de nos "moyens naturels, il faut être d'une rigoureuse abstinence".

Aussi le verdict indiscuté et indiscutable de la science d'aujourd'hui, comme de l'expérience, est que l'alcool est un poison, et même le plus pernicieux des poisons réunissant toutes les propriétés des nombreux poisons connus de la science. Car il paralyse, il stupéfie, il corrode, il brûle, il désagrège, tout en même temps.

La parole de Guy Patin se vérifie donc "l'eau-de-vie est l'eau de mort." L'alcool peut faire vivre celui qui en vend, infailliblement il tue, dans un temps plus ou moins long, celui qui en achète. C'est pour lui affaire de quantité et de résistance. Celui qui prend beaucoup d'alcool, prend beaucoup de poison; celui qui en prend peu, prend moins de poison, mais en prend tout de même, et comme ce poison s'élimine difficilement, avec un usage répété même en légères quantités, il s'accumule rapidement dans l'organisme, et le buveur même modéré devient bientôt un alcoolique, car, avec le temps, son effet est toujours le même, l'alcool suivant la plus ou moins grande résistance qu'offre sa victime prend plus ou moins de temps à la tuer, mais il y arrive infailliblement. dans un temps restreint, et, dans tous les cas, il en fait rapidement une déchéance et une non-valeur.

Mais, l'homme n'est pas que chair, sang et os; il est aussi et surtout cœur et esprit. A son corps est unie une âme immortelle et il est un être moral, et en même temps un être social. Or, la science et l'expérience se sont rencontrées pour prononcer à tous les points de vue la même sentence. Pour le corps social, comme pour le corps et l'âme des individus, l'alcool est funeste. D'où la conséquence que l'État a le droit, et que c'est même son devoir d'intervenir, pour réglementer la vente de cette substance, et même d'en interdire l'usage, de même que fait l'État pour un grand nombre de substances délétères ou vénéneuses.

Les ravages que l'alcool produit, on le sait trop, sont effroyables, et pour s'en rendre compte, il suffit de quelques réflexions suggérées par un raisonnement simple mais fort, et pour cette raison très usité. Le divin Maître lui-même l'a employé pour se faire comprendre facilement des foules. "A ses fruits, dit-il, on connaît "l'arbre, les bons arbres produisent de bons fruits, les mauvais "arbres produisent de mauvais fruits..."

Quels sont, non pas précisément, les fruits de l'alcool, mais ses effets sur les individus et la société, en nous contentant d'en observer quelques-uns seulement ?

Bien que le nombre des pauvres dans le monde soit considérable, et que, comme il a été dit, il y en aura toujours, l'humanité, cependant est très riche: Les biens qui composent en effet son patrimoine sont à la fois nombreux et d'une valeur incalculable, il suffit d'y songer.

Il y a d'abord la *vie*, ce bien suprême, la merveille des merveilles puisque vivre c'est savoir, c'est connaître, c'est aimer, c'est agir. L'heureux possesseur de la vie peut espérer en jouir, normalement, jusqu'à soixante-dix ans, et même plus, avec des années de grâce; et celui qui a reçu la vie peut la donner et la transmettre.

Il y a la *santé* qui est l'étoffe dont la vie est faite, dont l'utilité est telle que sans elle, la vie est sans valeur et même à charge, bien que, cependant, par une aberration inconcevable, les hommes ménagent si peu, d'ordinaire, leur santé.

Il y a l'*intelligence*, ce reflet de la Divinité, ce souffle du Créateur qui distingue l'homme de l'animal, l'intelligence qui dans le domaine des sciences, des arts et de l'industrie a inscrit le passage de l'homme sur tant de monuments merveilleux qui font notre orgueil.

Il y a *les biens de la terre*, et parmi eux, la fortune, moyen d'action puissant que personne ne dédaigne, pas plus ceux que par dérision on a voulu appeler les buveurs d'eau que les autres.

Ajoutons bien d'autres valeurs inappréciables, comme les vertus naturelles, l'honneur, le travail, le dévouement, nos institutions séculaires, tout ce glorieux apanage de forces, d'enseignements, de principes qui nous guident et nous protègent, que nos pères nous ont laissés, que nous devons garder religieusement et développer pour, à notre tour, les transmettre à nos enfants.

Or, que fait l'alcool de toutes ces richesses, dans lesquelles chacun peut puiser à pleines mains, qui ouvrent toutes les espérances, autorisent toutes les ambitions, et permettent à l'enfant bien constitué physiquement et moralement, même lorsqu'il naît dans les conditions les plus humbles, de devenir un grand commerçant, un grand industriel, un agronome bienfaisant, un homme de profession éminent, ou même un homme d'État ou un prince de l'Église? Hélas! toujours et partout, son effet est le même. L'alcool les détruit. Il détruirait la religion, si elle n'était pas divine, et si elle n'était pas entre les mains de gardiens austères et fidèles qui veillent et qui prient. Il est, en un mot, le grand destructeur, comme il est le grand *menteur*, suivant le mot qui lui a été justement appliqué dans l'Écriture en parlant du vin.

Faut-il en donner des preuves ! Elles abondent, malheureusement, plus convaincantes les unes que les autres :

L'alcool, c'est le pourvoyeur des prisons et des pénitenciers, l'auteur puissant des querelles, des procès injustes, des désordres et le plus souvent des ménages malheureux.

Si par curiosité il plaît à quelqu'un d'assister à une séance des tribunaux correctionnels, ou des grandes assises criminelles, qu'y verra-t-il généralement, sinon le sombre défilé des alcooliques, des ivrognes et des dégénérés. Les statistiques judiciaires sont là pour attester que 75% des offenses ordinaires ont pour cause la boisson, et 50% des crimes plus graves, meurtres et autres offenses capitales sont commis par des alcooliques, ou encore leurs crimes ont été commis dans un état d'ivresse.

Donnez-moi une Angleterre sobre, disait, il y a quelques années, le Juge en Chef Coleridge, et je viderai les $\frac{9}{10}$ des prisons. C'est là un fait constant dans tous les pays, et dans le nôtre en particulier. En 1914, sur 10,543 forçats, que contenaient nos prisons, 6000 environ étaient alcooliques, et près de 4000 sentences d'emprisonnement étaient des condamnations pour ivresse. En 1915, dans la prison de Montréal, sur 549 prisonniers, 327 étaient des alcooliques, dont l'entretien seul coûte au Gouvernement \$355.00 par tête. Aussi, dans les différentes provinces qui ont adopté la prohibition de la vente des boissons fortes, l'un des effets immédiats a été une diminution considérable des désordres et des crimes, au point de rendre les prisons à peu près vides.

L'alcool, c'est le recruteur des hospices et des maisons d'aliénés. Plus de la moitié des malheureux, qui y cherchent un refuge, sont des alcooliques ou des descendants de parents alcooliques.

"L'alcool, et c'est tout dire de ses pernicieux effets sur l'esprit, "dit le célèbre savant Claude Bernard, est le type parfait des poisons du système nerveux". Il paralyse le cerveau qui en est le centre, et il stupéfie. L'alcool une fois ingurgité dans l'estomac passe dans le sang et voyage avec lui. Tout naturellement, il s'attaque aux parties faibles, et entre autres, à la matière grise du cerveau, la cervelle, qui, comme une éponge, imbibe l'alcool, à tel point, qu'on en a trouvé dans la cervelle d'un alcoolique, qui n'en avait pas pris depuis trois jours avant sa mort. Aussi l'intempérance est l'extinction volontaire de la raison, au point qu'on a pu constater que le nombre des aliénés est en raison directe des débits de boissons. Même sans aller jusqu'à la folie, que d'erreurs regrettables sont commises à la suite d'un verre de boisson forte,

que de décisions malheureuses prises sous l'empire de (*coups*) consommations même modérées. Le fait a formé le dicton populaire, qui se vérifie tous les jours, "marché au cabaret donne du regret", ou encore, "quand on prend l'habitude de traiter ses affaires à l'auberge, on ne tarde pas à laisser au fond des verres le bénéfice des marchés."

L'alcool enlève l'intelligence. C'est l'un de ses effets le plus évident, comme le plus odieux. "Il détruit le cerveau humain" disait M. l'avocat Barley dans une de ses conférences, ce merveilleux accumulateur de tant d'efforts, de recherches, de travail et de beauté. Cet appareil, enregistreur incomparable où l'humanité "a écrit son histoire, il le détruit, il efface sur le visage de l'homme "les signes de sa noblesse héréditaire, il le ravale au rang de la matière, il fait de lui une loque ou un haillon, ou une brute ou une force "aveugle."

En présence de tant de magnifiques espérances données par tant de jeunes gens de mon pays et qui ont été trompées, en présence de tant de faillites malheureuses, dont l'alcool est la cause, d'hommes de talent qui auraient pu être utiles à leurs familles et à la société, comme je comprends cette parole d'un des héros de Shakespeare: "Est-il possible que l'homme mette dans sa bouche un ennemi qui lui dérobe son intelligence."

L'alcool est aussi le plus puissant générateur de la misère et de la pauvreté. Sur cent mendiants, quatre-vingt sont des alcooliques. Les établissements de charité en sont remplis. Le surintendant de l'un des plus grands établissements de la société de l'Armée du Salut, à Londres, appelé: "The Peter Shelter" disait il y a quelques années: "Si quelques coups de baguette magique faisaient disparaître, à tout jamais, de la circulation les boissons alcooliques et autres produits nuisibles, le chiffre des indigents et des criminels serait réduit de moitié."

Ici encore, le dicton populaire a fait rimer aisance et tempérance, alcoolisme et paupérisme, et enseigne que lorsque la boisson entre dans une maison, il faut dire adieu à la prospérité et au bonheur. Ajoutons que quand la misère entre par la porte, l'amour s'en va par les fenêtres, et la famille est désorganisée et détruite presque toujours.

L'explication de l'appauvrissement d'un pays par l'alcool est des plus faciles. Il suffit de se rendre compte de l'effroyable dépense occasionnée par la boisson dans le monde, que les statistiques portent à onze ou douze milliards par année, alors que la dépense

pour le pain quotidien n'est portée qu'à moins de trois milliards par année. Dans cette dépense effroyable, le Canada figure, aujourd'hui, pour un peu moins de cent millions. Mais comme il y a au moins neuf pauvres pour un riche, la part du pauvre, dans cette dépense énorme, serait donc de quatre-vingt-dix millions par année. C'est ce que les vendeurs d'alcool appellent le droit de l'ouvrier de prendre son verre de whisky ou de bière, et ce qu'ils appellent en même temps faire aller le commerce.

Que dire maintenant de tous les accidents et des malheurs dont la boisson est la cause ? On dit quelquefois qu'il y a un dieu pour les ivrognes. Cette divinité, si elle existe, est bien oublieuse, et ce qui est plus vrai c'est l'inscription que le bon sens populaire a mise sur les demeures des intempérants: "maison de buveur, maison de malheurs."

Aussi, lorsqu'en lisant le journal, le matin ou le soir, on y voit le rapport d'un accident ou d'un crime épouvantable; la première pensée est que son auteur ou sa victime était ivre, ou était fou, ou les deux à la fois, car la boisson est le premier acte de presque tous les drames.

L'alcool enfin, c'est le grand faiseur de maladies. C'est un tueur et un assassin. Il est deux fois assassin, puisque non content d'enlever la vie à sa victime, il l'enlève à ses enfants, et ainsi détruit la race. C'est un principe reconnu que les boissons fortes font les hommes faibles. La constatation en a été faite de tout temps, et on a dit, avec raison, que les hommes ne meurent pas, mais qu'ils se tuent. "L'intempérance a fait plus de victimes que la guerre" disait le célèbre médecin Galien. "On s'est effrayé du choléra, disait Balzac, dans son *Traité des Excitants*, l'eau-de-vie est un bien autre fléau". "L'alcool fait plus de ravages que ces trois fléaux historiques: la famine, la peste et la guerre", a dit Gladstone. Suivant le célèbre Dr. Brouardel: "L'alcoolisme est le plus puissant propagateur de la tuberculose", et son collègue, le Dr. Landouzy, de la faculté de médecine de Paris, dit que: "la phtisie se prend aux cabarets"; et un autre confrère et collègue, le célèbre médecin Lannelongue dit que "l'alcoolisme n'est qu'une vieillesse anticipée; que le buveur à quarante ans a les tissus d'un homme de soixante ans." La moitié des morts subites a pour cause l'alcool. On croit généralement, que le buveur sommeille; il est plutôt paralysé, il est à un doigt de la mort qui le guette.

Le célèbre médecin anglais, Sir Victor Horsley, chargé du service médical de l'armée anglaise, et qui a perdu la vie en Mésopotamie,

où il était allé organiser ce service, dit que l'alcool tue par année 60,000 anglais, et qu'il a mis au front de 500,000 volontaires, le stigmate d'incapable pour tenir un fusil. Sans aller si loin M. le Dr Saint-Jacques de Montréal, chirurgien éminent attaché à l'Hotel-Dieu de Montréal a constaté que sur 3203 malades repartis dans les divers hôpitaux de Montréal 1,258 étaient des alcooliques.

Mais, qu'est-ce que la perte de ce nombre considérable de malheureux qui s'alcoolisent et se tuent, comparée à la destruction de la race. Car elle est malheureusement trop vraie, l'ignoble chanson des buveurs:

"Les enfants de nos enfants
"Auront de chétifs grands parents
"Des coups que nous boirons,
"Nos enfants se sentiront."

L'excuse de ceux qui la chantent est qu'ils ne la comprennent pas. Mais quel terrible châtement pour les alcooliques ! La faute des parents est punie dans la personne de leurs enfants. Pour la plupart, ce sont des anormaux, des arriérés, des rachitiques, des épileptiques, en un mot, des dégénérés physiquement et intellectuellement et souvent des criminels. L'enfant d'un alcoolique a toutes les chances de l'être lui-même, et quoiqu'il fasse il pourra difficilement éviter sa triste destinée. Si on veut en avoir la preuve, il n'y a qu'à passer dans les écoles primaires, ou à assister à quelques séances des tribunaux pour enfants. Ainsi, l'alcool détruit la race que nous voulons grande et forte, l'alcool détruit la race par les deux bouts: il abrège la vie et abaisse la natalité, en même temps qu'il détériore la qualité des vivants.

Ce sont toutes ces constatations de l'expérience journalière qui, sans doute, faisaient dire à l'un des plus grands génies qu'il n'y avait pas d'autre nom pour désigner l'alcool que celui de "*démon*".

La conséquence, qui se dégage des quelques réflexions ci-dessus, toutes appuyées sur une science avérée et une expérience indiscutable, est trop évidente pour qu'il soit nécessaire d'insister comme conclusion de cette causerie. Il suffit de se demander si un poison de quelque nom qu'on l'appelle, et quelque soit la façon dont on le déguise, peut-être un breuvage.

Les savants, médecins, industriels et commerçants, en faisant un jour, de l'alcool un élixir de vie, une espèce de panacée universelle, et l'humanité, à leur suite, en croyant à la bonté de l'alcool, ont vécu

sous l'empire de l'erreur la plus grave et la plus funeste. Un changement complet d'habitudes s'impose et le salut est à ce prix.

"L'alcool, disait un ancien président de la République Française, M. Casimir Perrier, est un merveilleux agent de lumière "et de force, ce que nous demandons, c'est qu'on en remplisse les "lampes, les réservoirs d'automobiles, les foyers des chaudières, "et qu'on n'en verse pas dans les estomacs."

Pour échapper à cette conclusion inévitable qui contrarie une certaine sensualité, qui ne s'avoue pas toujours, mais qui n'en existe pas moins, partout, à un degré quelconque, on a imaginé la distinction entre l'usage et l'abus. C'est évidemment se payer des mots, afin de trouver des excuses pour vivre avec son penchant. Qui dira en effet où finit l'usage, et où l'abus commence, et quelle est la main assez sûre pour fixer la démarcation invisible entre les deux. A un partisan de la modération qui prétendait que l'abus seul est nuisible, le docteur Jacquet répondait: "N'abusons de "rien, soit, mais gardons-nous d'user de tout".

En effet, quoiqu'on en dise, il n'y a pas, relativement à l'usage des boissons alcooliques, de *dose hygiénique*, car tout dépend de la force du poison, de la quantité absorbée, de la fréquence des consommations, de la conformation de chacun et de sa force de résistance, toutes choses qu'un individu ne peut connaître soi-même, ou dont il est mauvais juge, excepté lorsqu'il a subi les atteintes du mal que l'alcool lui a causé, et lorsqu'il est généralement trop tard.

C'est ce que démontre bien le Dr. Gruber cité par Triboulet, Mathieu et Mignot qui l'approuvent, en disant que "la sensibilité et "le pouvoir de résistance à l'alcool, sont extraordinairement variés "chez les différents hommes comme à l'égard des autres boissons. "L'observation montre que certains hommes, malgré la consommation quotidienne de quantités importantes d'alcool, peuvent "vivre vieux, sans être plus malades ni moins actifs que d'autres "tempérants ou abstinents. De ces insensibles jusqu'à ces sensitifs "chez qui des doses minuscules d'alcool suffisent à développer des "troubles réels, il y a toute une série de degrés. Qui de nous pourrait "dire à l'avance, s'il appartient à la catégorie des inattaquables, "ou à celle infiniment plus nombreuse des sensibles? Qui pourrait "dire d'avance quelle dose journalière il est apte à supporter, sans "en éprouver un dommage?...

Dans son bel ouvrage sur l'alcool, qui est peut-être l'étude la plus complète qui a été faite sur la matière, — *L'Alcool: Étude économique générale* — M. Louis Jacquet, ingénieur des Arts et

Manufactures, et comme il le déclare, fils et frère de distillateurs, et distillateur lui-même, divisant les boissons alcooliques en deux classes, — les boissons distillées et les boissons fermentées, — donne avec un désintéressement qui l'honore grandement, la formule suivante qui est généralement approuvée en France par la majorité des hygiénistes :

1. "L'usage modéré du vin, de la bière ou du cidre de *bonne qualité* sans être *hygiénique*, au sens strict du mot, est sans inconvénients appréciables pour les *sujets normaux*, le qualificatif *modéré* ayant une signification *variable* avec les organismes et les tempéraments, en un mot, avec le coefficient de résistance des individus.

2. Aucun alcool distillé n'est hygiénique, et au delà d'une certaine limite l'alcool le plus pur devient dangereux".

En principe c'est parler d'or, et l'abstinent le plus convaincu pourrait souscrire à une règle ainsi formulée, théoriquement, avec les conditions et restrictions qui y sont apportées. Mais en pratique, elle ne vaut, évidemment rien, pour la conduite des hommes.

En effet qui fera l'examen des boissons, vin, bière ou cidre pour s'assurer de leur pureté, comment se déterminer, à soi-même, la quantité qu'il serait permis d'absorber sans danger, et surtout comment assurer que la dose permise ne sera pas dépassée.

Mais à part les individus pour lesquels cette règle est faite, il y a la famille, la morale et la société que l'alcool affecte et même détruit. Ici, il ne peut être question de dose hygiénique ou de modération, les seules lois qui ont quelques chances de succès, pour protéger l'ordre public et conserver la société, sont les lois impératives et prohibitives.

M. le Dr. Legrand, qui est depuis longtemps, en France, au premier rang des combattants contre l'alcoolisme, a fort bien montré la différence entre la modération et l'abstinence, et ce sera notre dernier mot: "Si la modération, dit-il, est une pratique individuelle défendable et admissible, elle ne saurait être érigée ni en principe scientifique, ni en système de lutte antialcoolique.

"En face de la lutte qui s'impose, si nous aimons à boire et que nous voulions garder cette habitude, si nous avons des intérêts financiers engagés dans la fabrication ou le commerce des boissons et que nous fassions passer ces intérêts financiers avant tout, ou si nous voulons plaire, soit à ceux qui aiment beaucoup à boire, soit à ceux qu'enrichissent trop facilement la fabrication ou le commerce des boissons alcooliques, nous serons et resterons des *modérantistes*.

“Mais si nous envisageons la lutte avec la préoccupation sincère d'être utiles aux autres, et de les aider à se mettre et à se maintenir dans les conditions les plus favorables pour se conserver en santé, pour faire un bon emploi de leurs forces, de leur temps et de leur argent, pour conserver enfin leur intelligence, leur responsabilité, la dignité de leur vie et le moyen de donner le plus de bien-être et de bonheur à ceux qui les entourent, alors nous consentirons joyeusement aux quelques sacrifices que peut imposer parfois l'abstinence totale, et nous serons des *abstinents*.”

A ce prix, seulement, nous aurons des citoyens ayant la vigueur physique et intellectuelle nécessaire pour les luttes de la vie, nous formerons des familles fortes et prospères, et nous fonderons une nation puissante et noble, digne de nos vaillants aïeux. Car “rien de grand, comme on l'a dit, ne se crée en ce monde, ni ne se conserve que par la foi, l'effort et le sacrifice”.

Eugène LAFONTAINE,

Juge de la Cour Supérieure.

